

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1188

Artikel: Du bon usage du téléphone mobile
Autor: Bory, Valérie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du bon usage du téléphone mobile

(vb) Les pays nordiques ont été les premiers à se doter largement du téléphone mobile. Qui sont ses utilisateurs et dans quelles circonstances est-il employé? Une enquête sociologique fait le point en Finlande, pays proche à certains égards de la Suisse, grande utilisatrice également de «Natel» et autres portables.

RÉFÉRENCE

Réseaux No. 65, 1994,
dossier La communication itinérante, Centre national d'études des télécommunications, Paris.

EN SUISSE

On dénombre 250 000 Natel, utilisés dans les voitures, ou portatifs. Les autres téléphones cellulaires relèvent du marché privé et ne peuvent être comptabilisés. On estime que notre pays a un taux de pénétration de téléphones cellulaires proche de celui de la Finlande.

Le téléphone fixe s'est développé plus ou moins vite selon les pays. Ainsi, la France, très dynamique dans le secteur des télécommunications aujourd'hui, a été longtemps le pays où obtenir une ligne de téléphone tenait du parcours du combattant.

Le développement du téléphone à domicile, dans l'après-guerre, allait voir naître un usage domestique, «affectif» de cet outil de communication. Avec le téléphone mobile, on remarque que la communication obéit à d'autres paramètres.

Contrairement aux apparences, la plupart des possesseurs en font un usage relativement discret; on répugne à l'utiliser hors de la bulle protectrice de la voiture. L'auteur de l'étude, Jean-Pierre Roos, avance que l'usage «frimeur», associé à la catégorie plus ou moins floue des yuppies, a freiné le développement d'un marché de masse. Une extension qui n'était, semble-t-il, pas souhaitée par les fabricants, optant pour une politique de prix élevés, du moins dans un premier temps. Quoi qu'il en soit, le téléphone portable divise encore les opinions. Trop ostentatoire pour beaucoup, question de culture. On a pu observer que dans les centres urbains, en particulier en Italie, l'utilisation d'un portable était encore il y a peu considéré comme un symbole social de réussite. C'est si vrai que l'on trouve de faux téléphones mobiles, servant uniquement de faire-valoir! L'utilisation ostentatoire du téléphone s'observe aussi en Suisse. Tel patron de restaurant gastronomique de Verbier est obligé de signaler à ses hôtes que le téléphone sans fil n'est pas souhaité dans sa salle à manger!

L'argument sécuritaire

Les pays scandinaves comptent 2 millions de téléphones cellulaires. La Finlande en possédait 480 000 en janvier 1994, ce qui équivaut à 10% de sa population. A titre de comparaison, le taux de pénétration en Allemagne et en France se situe en dessous de 2%.

L'étude donne plusieurs explications au développement du téléphone mobile en Finlande: l'existence d'un réseau de téléphone traditionnel fortement développé; des ingénieurs entrepreneurs, qui ont pu mettre sur pied des normes techniques uniformes pour tous les pays nordiques (un Finlandais voyageant en Norvège peut être atteint par un abonné finlandais par le simple appel d'un

numéro). Autres raisons avancées: l'habitat dispersé, le grand nombre de résidences secondaires isolées et de bateaux de plaisance, mais aussi l'existence d'une industrie électronique. Les coûts (abonnement, frais fixes, prix d'achat) sont moins élevés que dans les autres pays européens, excepté la Suisse, note l'étude (sauf pour les frais fixes).

Enfin, une dernière motivation est liée à la prudence des Finlandais, qui désirent pouvoir être joints ou joindre quelqu'un en toute circonstance. L'aspect sécuritaire est donc aussi présent. Certains utilisateurs s'en servent pour avertir la police lorsqu'ils remarquent quelque chose de suspect.

Un moyen de communication masculin

Qui achète des téléphones mobiles ? Ce sont les employeurs, dans 41% des cas. Ceux qui l'achètent eux-mêmes le font pour des raisons professionnelles. Les utilisateurs sont des hommes, surtout, de 31 à 50 ans. Seuls 14% des possesseurs l'ont acquis pour leurs loisirs. Enfin, c'est dans la voiture qu'ils l'utilisent surtout et les appels durent en général moins de 3 minutes. La plus grande partie des usagers est constituée de petits entrepreneurs, d'employés, d'indépendants. Les autres sont de jeunes cadres moyens et supérieurs. 36% des usagers appartiennent à la catégorie de revenus la plus élevée. Là, on utilise davantage le téléphone mobile en dehors de la sphère professionnelle, contrairement aux employés et aux entrepreneurs.

Outre la communication d'affaires et la communication privée, une troisième fonction du téléphone cellulaire, nettement moins sympathique, pourrait se répandre: celle de contrôle et de surveillance (le patron contrôlant son employé; la femme espionnant son mari).

Cette variété d'utilisation, dans ses dimensions publique et privée, ainsi que l'accessibilité de ce moyen de communication, ne permettent pas de lui octroyer un rôle défini dans les rapports sociaux, conclut l'étude.

On peut faire l'hypothèse que le besoin étant désormais créé, il ne pourra qu'aller croissant et générer une nouvelle inégalité devant la communication. Aux actifs le téléphone mobile, aux retraités, aux femmes et aux enfants, qui ne peuvent téléphoner de n'importe où, les cabines publiques, de plus en plus «vandalisées», par ailleurs ! ■